

La Gazette
Castelfarnesinoise

La Gazette N° 5
Décembre 1997

! !
! ACTIVITE MUNICIPALE !
! !

LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
=====

- REUNION DU 20 JUIN 1997

a) terres communales
.....

Mme Raymonde MOREAU et Mr Jean MATHIEU, souhaitant faire valoir leurs droits à la retraite, cessent, à compter du 29 septembre 1997, d'exploiter les parcelles appartenant à la Commune.

Vu les projets en cours, ces parcelles ne seront pas louées dans l'immédiat pour permettre d'éventuels échanges avec les locataires des parcelles situées route de St Secondin, au dessus de l'étang d'alvinage. Au cas où ces projets ne se réaliseraient pas, ces parcelles pourraient être boisées.

a) logements pour l'ANDRA
.....

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre établie par le Groupe de Travail et adressée à Monsieur THOMAS de la DATAR et à Monsieur MERCERON de l'ANDRA, suite à la visite rendue à ce dernier le 3 juin.

Le Conseil Municipal donne son accord pour poursuivre les contacts et pour établir dans un premier temps le recensement des maisons à vendre ou à louer.

b) musée de l'eau
.....

L'idée directrice serait de faire une sorte de musée relatif à la vie de l'eau, la manière de la protéger, de l'utiliser...

Voir ce qui existe déjà, telle la Maison de l'Eau à MALLIEVRE (Vendée).

c) installation d'un I.M.E ou C.A.T
.....

Des contacts ont été pris avec l'I.M.E (Institut Médical pour Enfants) de POITIERS qui cherche à s'agrandir. Malgré l'offre de CHATEAU-GARNIER de fournir un terrain, l'I.M.E a préféré s'agrandir sur place à MIGNALOUX BEAUVOIR qui a aussi fourni un terrain.

d) travaux et acquisitions
.....

- sanitaires de la salle des fêtes (en cours)
- tracteur avec aspirateur : En service à la satisfaction des utilisateurs.
- financement logement école (voir réunion du 10.07)
- mise en place de la clôture et de la main-courante au stade (les matériaux sont commandés, les travaux seront faits par les sportifs et les employés communaux)

e) Communauté de Communes
.....

- contrat avec les Chambres Consulaires
- en 1998, les Communes de la Communauté devraient être équipées d'un matériel informatique identique et d'un traitement de texte.

- REUNION DU 10 JUILLET 1997

a) jumelage
.....

Le déplacement à TUERO SUL TRASIMENO (Italie) dans le cadre du Jumelage, effectué par une délégation de CHATEAU-GARNIER a couté en frais de voiture (location) la somme de 3380 Frs TTC.

b) financement du logement de l'école
.....

- devis..... : 353.000 Frs
- subvention Etat..... : 39.000 Frs
- subvention Département.... : 30.000 Frs
- prêt PALULOS..... : 284.000 Frs

Le prêt PALULOS est accordé par la Caisse des Dépôts et Consignations sur une durée de 15 ans avec un taux de 4,80 %.
Le remboursement du prêt sera intégralement couvert par le loyer.

c) école primaire et maternelle
.....

- 9 élèves quittent l'école cette année et 9 y feront leur rentrée.
- début 1998, le Conseil Général doit équiper des 452 écoles primaires de la Vienne de matériel informatique dernier modèle avec deux ans d'abonnement à INTERNET

d) assainissement
.....

- pour éviter les débordements d'eaux usées dans la cour le Monsieur BRIS en cas de fortes pluies, il est proposé d'installer un "clapet anti-retour" dans le regard collecteur. Un devis sera demandé. Le raccordement de la maison de Monsieur BARRIE sur le réseau sera effectué en même temps.

e) couverture de l'école
.....

la subvention sollicitée auprès du Conseil Général est accordée (34.500 Frs).

f) vitrine sur l'eau et ses métiers
.....

Monsieur CODET, Responsable du Comité de Liaison des Chambres Consulaires de la Vienne rencontrera le Groupe de Travail le 25 juillet à la Mairie.

- REUNION DU 3 OCTOBRE 1997

a) Communauté de Communes

La mise en place de la déchèterie est prévue pour mai ou juin 1998.

b) A.N.D.R.A

Il est fait un compte-rendu de la visite de Monsieur THOMAS de la DATAR et de Messieurs MERCERON et PICARD de l'ANDRA à la Mairie le 30 septembre. Les besoins de l'ANDRA en logements sur notre Commune seraient de 5 ou 6.

Il est fait lecture du projet de lettre à adresser aux propriétaires de maisons vacantes, qui seraient susceptibles de louer ou vendre.

c) demande de M. NOIRAUT

Monsieur NOIRAUT demande la création de deux passages busés sur le DRION. Ces travaux qui représentent un travail important pour un coût élevé ne seront pas entrepris.

- REUNION DU 13 NOVEMBRE 1997

a) logement de la cure type 2

Ce logement qui était occupé par M. TOURON Jean-Michel est vacant. Il sera reloué pour un loyer mensuel de 633 Frs.

b) subventions aux associations

ASSOCIATION	accordé en 1996	accordé en 1997
Cantine Scolaire	10.000	15.000
Comité de Jumelage	-----	3.500
Comité des Fêtes	3.261,50	-----
ACCA	1.562	-----
Pêche	-----	-----
Eteurbeuil	3.000	1.500
Club de Aînés	1.000	1.000
Clique "L'Espérance"	3.000	1.500
Tennis Club	3.000	1.500
Foyer des Jeunes	2.000	1.000
Cyclos	1.500	1.000
Petit Théâtre	2.000	1.000
U.S.C	3.000	3.000
Caisse des Ecoles	100	2.000
Bibliothèque Départementale	1.000	1.000
A.D.M.R	-----	1.000
A.P.E.F	-----	1.000
Fonds Solidarité Logement	-----	660

- précisions : la subvention versée au Comité de Jumelage a servi à rembourser les frais du voyage en Italie, ce voyage ayant été payé par le Comité.

En 1998 les subventions seront accordées en fonction du bilan financier et du rapport d'activité que chaque association devra fournir.

c) assainissement
.....

Le devis concernant les travaux à effectuer (pose d'un clapet anti-retour pour régler le problème chez Monsieur BRIS et le raccordement au réseau de la maison de Monsieur BARRIE) s'élevant à 12.494,16 Frs est accepté. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget pour réalisation dans les meilleurs délais.

d) création d'un jury communal "agriculture"
.....

ce jury créé à la demande de la Région est destiné à établir un bilan des exploitations agricoles de la Commune pour qu'une étude soit menée au niveau régional. ont été désignés : Mme CHEVAIS MM DUVERGER, NIORT, ROUET et MARTIN.

e) cité HLM
.....

L'OPAC86 demande qu'un nom soit donné à cette cité.
Le nom choisi est : "CITE BELLEVUE"

f) enfouissement des réseaux
.....

Les devis demandés seront étudiés lors de la prochaine réunion pour décision début 98.

g) projet sur l'eau
.....

Le Maire fait le compte-rendu des réunions de travail de la Communauté de Communes sur les deux projets suivants :

- CHATEAU-GARNIER (Centre de l'Eau)
- LA FERRIERE et MAGNE (Parc floral et jardinier)

h) subvention pour le tracteur et l'aspirateur
.....

la subvention accordée par le Département est de 30 % du montant de l'achat soit 17.000 Frs.

i) travaux au logement de l'école
.....

Les travaux ont débuté depuis quelques jours avec création d'un périmètre de sécurité dans la cour de l'école.

: LES INFOS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

§ - Sièges de la Communauté de Communes

L'ancien bâtiment de commerce de Monsieur BIENVENU à GENCAY a été acheté par la Communauté de Communes afin d'y installer son siège. Des travaux vont être entrepris pour aménager ce local.

§ - Des dossiers importants sont à l'étude

- Un atelier de salaison à SAINT-SECONDIN
.....

Les Etablissements THOUVENIN de GENCAY se décentralisent dans la zone industrielle de SAINT-SECONDIN (salage et séchage de produits de charcuterie).

- Un hôtel d'entreprises créé à SOMMIERES DU CLAIN
.....

Création de plusieurs locaux destinés à être loués ou vendus à des entreprises.

- Zones artisanales
.....

SAINT-MAURICE-LA-CLOUERE étudie actuellement la possibilité d'agrandir sa zone industrielle afin de satisfaire les demandes.

MAGNE: Suite à des demandes d'agrandissement ou d'installation de nouvelles entreprises, une étude de création d'une zone artisanale est en cours.

§ - L'entretien de la voirie communale

Cet entretien est du ressort et à la charge de la Communauté de Communes (fauchage, élagage, curage de fossés, entretien des revêtements, buses...)

§ - Déchèterie

1998 devrait voir l'installation d'une déchèterie au Centre de la Communauté.

L'étude semble s'orienter vers une déchèterie centrale à GENCAY (La Liardière), et des déchèteries mobiles dans les Communes de SAINT-SECONDIN, CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE et CHATEAU-GARNIER.

Des précisions importantes seront données en temps utile.

§ - Deux projets importants dans le Gencéen

Deux projets, l'un situé sur les Communes de LA FERRIERE-AIROUX et MAGNE et l'autre à CHATEAU-GARNIER ont été acceptés à l'unanimité par le Conseil Communautaire, et ce afin de poursuivre notre réflexion

Objectifs de ces projets : Mettre en place des espaces multi-activités centrés sur une thématique forte avec les vocations suivantes

- + une vocation pédagogique
- + une vocation économique
- + une vocation touristique et ludique

- MAGNE & LA FERRIERE AIROUX : "Le Parc des Quatre Saisons"

Initiation aux filières des métiers de l'horticulture et de l'électricité, jardins pédagogiques, transmission du savoir-faire des aînés vers les jeunes et adultes, implantation d'entreprises, représentation en fleurs et lumières des sites naturels et architecturaux de la région, etc...

- CHATEAU-GARNIER : "Centre des Métiers de l'Eau"

Site en prolongement du Plan d'Eau (Route de St Secondin)
Deux aspects pour ce projet :

- 1) : l'eau élément naturel
- 2) : l'eau et les activités humaines

Trois vocations essentielles :

- 1) : vocation pédagogique
 - en collaboration avec l'Education Nationale
- 2) : vocation économique
 - attirer les professionnels oeuvrant dans le domaine de l'eau.
 - développer les aspects qualité, conservation et traitement de l'eau.
- 3) : vocation ludique et touristique
 - créer un site d'envergure nationale.
 - intéresser le public.

Actuellement, ce lourd dossier est étudié par diverses instances :

- Le Conseil Régional
- Le Conseil Général
- Les Elus
- Les Partenaires directement concernés par l'eau et son environnement

=====
! I N F O R M A T I O N S E N B R E F !
=====

§ - TRAVAUX POUR EFFACEMENT DES RESEAUX

Dans le cadre des projets d'aménagement du centre bourg et d'enfouissement des réseaux, une étude est actuellement en cours tant au niveau des divers partenaires concernés (EDF, FRANCE-TELECOM, DDE SYNDICAT D'EAU, DDAF etc...) que du Conseil Municipal.

§ - QUATRE LOGEMENTS HLM DANS LE BOURG

Les travaux avancent à grands pas, et comme prévu, les logements (2 type3 et 2 type4) seront disponibles à la location au printemps.

Pour tous renseignements et demandes de locations, contacter le secrétariat de Mairie.

§ - UNE BIBLIOTHEQUE AU SERVICE DE TOUS

Le premier étage du bâtiment scolaire réservé aux Associations est mis à la disposition de la bibliothèque municipale.

Cette pièce est aménagée de façon conviviale et est accessible à tous ceux qui sont passionnés de lecture.

Mesdames GAILLARD, BONNIN et VETAULT assureront les permanences les jours suivants :

- mardi : de 14h30 à 17h30
- vendredi : de 16h00 à 17h30

§ - UNE TOITURE REFAITE A NEUF A L'ECOLE

La toiture sur les classes de Mesdames JARRY et JOUANDEAU à été entièrement refaite par l'Entreprise CHEVAIS Gérard pour un coût de 87000 Frs. Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil Général à raison de 34500 Frs et par l'ADEC à raison de 13000 Frs.

: INFORMATION SOCIALE :

QUELLES RETENUES SUR LES RETRAITES ET SALAIRES
+++++

Les Caisses de retraites peuvent être amenées aujourd'hui à effectuer 3 types de prélèvements sur les pensions, en fonction de la situation fiscale.

- 1) cotisation d'assurance maladie
- 2) contribution pour remboursement de la dette sociale (RDS)
- 3) contribution sociale généralisée (CSG)

(1) COTISATION ASSURANCE MALADIE

Actuellement, elle est de 2,80 % du montant de la retraite, déduction faite de la majoration pour enfants. Celle-ci est de 10 % du montant de la retraite pour les personnes ayant eu ou élevé au moins 3 enfants (cette majoration s'ajoute à la retraite de base).

Si vous n'êtes pas imposable, vous êtes exonéré de cette cotisation.

(2) CONTRIBUTION POUR REMBOURSEMENT DE LA DETTE SOCIALE (CRDS)

Cette contribution a pour objectif, comme son nom l'indique, d'apurer la dette sociale. Elle est prélevée sur plusieurs catégories de revenus (revenus d'activités, du patrimoine, produits de placements..) Elle est égale à 0,50 % du montant des retraites à l'exception de la majoration "tierce personne". Les bénéficiaires du Fonds National de Solidarité (FNS) sont exonérés de cette cotisation.

(3) CONTRIBUTION SOCIALE GENERALISEE (CSG)

Prélevée sur la totalité de la retraite ou du salaire, à l'exception de la majoration pour tierce personne.

Si vous êtes imposable sur le revenu, la CSG retenue est de 3,4% (2,40 % sont imposables et 1 % ne l'est pas).

Si vous n'êtes pas imposable, c'est à partir de la cotisation de référence figurant sur votre avis de non-imposition que le taux de la CSG est calculé (si la cotisation de référence est égale ou supérieure à 400 Francs, la retenue est de 1 % non imposable; Si cette cotisation de référence est inférieure à 400 Francs, aucune retenue n'est effectuée).

Chaque année, vos Caisses de Retraites en tiennent compte lorsqu'elles vous adressent la déclaration fiscale (le montant indiqué est le montant net à déclarer aux impôts).

=====
 ! TABLEAU DES PRINCIPAUX PRELEVEMENTS !
 =====

(à compter du 01.01.98, les prélèvements seront répartis différemment)

PRELEVEMENTS	MEMBRES ACTIFS		MEMBRES RETRAITES	
	jusqu'au 31.12.97	à compter du 1.1.98	jusqu'au 31.12.97	à compter du 1.1.98
C.S.G (totalité)	3,40%	7,50%	3,40%	6,20%
dont part non déductible	2,40%	2,40%	2,40%	2,40%
dont part déductible	1,00%	5,10%	1,00%	3,80%
C.R.D.S	0,50%	0,50%	0,50%	0,50%
Cot. assurance maladie	5,50%	0,75%	2,80%	0,00%
Cot. assurance vieillesse	6,55%	6,55%	0,00%	0,00%
Cot. veuvage	0,10%	0,10%	0,00%	0,00%

RELATION AVEC VOTRE CAISSE DE RETRAITE
 ++++++

- Que faire en cas de décès d'un proche :

 Informer le plus rapidement possible sa caisse de retraite en transmettant un extrait d'acte de décès, un certificat d'hérédité et un relevé d'identité bancaire de l'ayant-droit.

Rappeler le numéro de retraite de la personne décédée qui figure sur la notification de pension ou sur le courrier qui lui était adressé.

Demander l'étude de vos droits à la retraite de reversion si vous avez plus de 55 ans ou à l'allocation veuvage si les conditions sont remplies et que vous avez moins de 55 ans.

§ à savoir §
§

En cas de décès, le mois considéré est versé en intégralité au titre de la retraite.

- exemple : si le décès a lieu le 2 février, l'intégralité de la pension retraite pour le mois de février est due.

! CHANGEMENT D'EQUIPE AU RESTAURANT "LE CASTEL" !

La situation très difficile dans laquelle se trouvait Joël SOUIL devait mener à une fermeture de l'établissement le 12 septembre 1997 suite à un commandement de saisie mobilière.

Afin d'éviter cette issue préjudiciable pour tous, il a été demandé un ultime sursis à Monsieur le Percepteur mi-août 1997 afin de chercher une solution pour la vente du fonds de commerce.

Au terme du délai sollicité, et après que des recherches aient été menées, une proposition a été faite par Jean-Paul MESMIN. Celle-ci a fait l'objet d'un examen attentif et d'un accord par le Conseil Municipal, Monsieur le Percepteur et Joël SOUIL.

La nouvelle structure dont la dénomination est "L'AUBERGE DU CASTEL" accueille un nouveau Chef : Stéphane DABIN et sa compagne Fabienne BONTEMPS ainsi que leurs deux enfants : Maxime et Justine.

Le transfert de la licence a nécessité une période obligatoire de fermeture de l'établissement qu'il n'a malheureusement pas été possible d'éviter. Cela a permis toutefois de procéder aux travaux nécessaires de remise en état des trois salles.

Le bar a été réouvert à la clientèle le jeudi 11 décembre. La restauration a repris le 15 et la station-service a été réouverte afin de nous apporter à tous un service de proximité largement sollicité.

La nouvelle équipe vous accueillera le samedi 27 décembre dans la grande salle du restaurant pour une inauguration officielle au cours de laquelle vous pourrez mieux faire connaissance AVEC Stéphane et Fabienne. Nous leur souhaitons la bienvenue à CHATEAU-GARNIER et nous les accompagnons de nos meilleurs voeux de réussite.

!
! VIE SCOLAIRE 1997-1998 !
!

- Dans le cadre de la "classe découverte", les enfants de Grande Section, Cours Préparatoire et Cours Elémentaire 1ère année sont partis cinq jours à la découverte de la montagne.

Ce voyage dans le Cantal, financé par les Parents, la Coopérative Scolaire et la Caisse des Ecoles a eu lieu du 15 au 19 septembre.

- Fin septembre, les élèves ont bénéficié d'une exposition sur le loup et le travail du bois (suite à la foire de la St Maurice).

- Le projet d'école sur la forêt en pleine réalisation est l'occasion de multiples sorties et d'activités diverses (peinture...). Les enfants sont déjà allés un après-midi au bois de Vitré. Nous remercions Monsieur VIGNAUD pour son accueil et pour le goûter qu'il avait préparé. Une autre sortie est prévue aux Bois de Saint-Pierre avec des animateurs (date envisagée : avril-mai).

- Au cours de l'année, les enfants vont assister à plusieurs séances de cinéma : trois pour les élèves de GS, CP, CE et CM et une pour la classe maternelle.

Le 25 novembre, tous ont suivi avec intérêt un film sur la vie dans les bois et forêts.

- Le 1er trimestre se termine et Noël approche. C'est l'occasion pour petits et grands de préparer le traditionnel "Arbre de Noël" qui aura lieu le 13 décembre à la salle des fêtes.

En ce début d'année scolaire, l'école s'anime et s'ouvre sur le monde extérieur.

Merci à tous ceux qui oeuvrent pour que l'école vive et que les enfants s'épanouissent.

L'Ecole,

-Numéro de téléphone de l'école : 05.49.87.83.42

§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§
§ COMITE DES FETES §
§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§§

Les manifestations organisées par le COMITE DES FETES en 1997 ont connu des bonheurs divers, ce qui a amené le Bureau à se poser quelques questions pour l'avenir.

En effet, la FETE DU PLAN D'EAU, ainsi que nous en faisons état dans la gazette N°4 ne nous a pas satisfaits fréquentation, et son résultat financier (-3110.86 Frs) parle de lui-même. Nous avons pensé qu'il ne serait pas raisonnable de persister dans cette voie et l'annulation de cette manifestation a été adoptée par l'Assemblée Générale du 7 décembre 1997.

Le voyage prévu les 6 et 7 septembre 1997 dans le Golfe du Morbihan, avec déjeuner-croisière et à BELLE-ILE-EN-MER a dû être annulé par manque de participants (12 personnes seulement avaient manifesté leur intérêt).

Le 26ème Grand Prix Cycliste de CHATEAU-GARNIER a connu un franc succès sur le nouveau tracé que les dirigeants et coureurs nous ont demandé de conserver pour les années à venir.

Or, malgré son succès, le résultat financier est malheureusement négatif (-2005.28 Frs), et nous réfléchissons pour compléter cette épreuve cycliste par une animation genre Kermesse.

La Foire de la SAINT-MAURICE 2ème édition a vu son succès de 1996 confirmé en 1997 avec une organisation améliorée.

Son inauguration par Monsieur RAFFARIN, Président de la Région POITOU-CHARENTES, accompagné de son suppléant au Sénat, Monsieur FOUCHER, Maire de CHAUVIGNY, de notre Député Monsieur LEPERCQ? représentant également Monsieur MONORY, Président du Conseil Général, de Monsieur ROBERT, Sénateur-Maire de BRUX, de Monsieur BAUDIFFIER, Président de la Communauté de Communes du Pays Gencéen et Mesdames et Messieurs les Maires de cette même Communauté et des Communes environnantes, ainsi que le vin d'honneur offert par la Municipalité de CHATEAU-GARNIER a montré tout l'intérêt que ces personnalités portent à notre Foire de la ST MAURICE.

Le résultat financier est positif (3821 Frs), grâce à la subvention de 7.000 F accordée par la Région POITOU-CHARENTES, ce qui permet d'absorber une partie des déficits des autres manifestations.

Quels que soient les résultats financiers, nous voudrions remercier très chaleureusement celles et ceux qui ont permis, par leur action, la réalisation de ces fêtes pour le plaisir du plus grand nombre et souhaiter à toutes et tous, en cette fin d'année, un JOYEUX NOEL et leur présenter nos meilleurs voeux pour 1998.

Le Président,
C BERNARDIE

PS : Le calendrier des fêtes et manifestations 1998 ne pouvant être prêt à la date de parution de la gazette N° 5, sera porté à la connaissance de chacun début janvier 1998.

§§§§§§§§§§§§§§
§ A.C.C.A §
§§§§§§§§§§§§§§

Chers amis chasseurs, je profite de la parution de la gazette pour faire un premier bilan de la saison de chasse, une année que l'on va bien vite oublier.

Je pense que les perdreaux mis sous parquets en juillet et août ont souffert de la sécheresse et des prédateurs toujours plus nombreux. Le lièvre est en régression. Selon les premières statistiques pas plus de vingt cinq auraient été prélevés cette année, quant au lapin, il est pratiquement inexistant à cause d'une mortalité dues aux maladies (coccidiose et myxomatose).

Cette année, la Fédération des Chasseurs nous avait attribué un bacelet chevreuil, animal qui a été prélevé dès la première battue du 20 septembre.

Le bilan de la saison 96-97 :

Sur 97 cartes distribuées, seulement 67 chasseurs ont remis leur fiche, ce qui est insuffisant.

Le prélèvement a été de 155 perdreaux gris, 218 rouges, 145 faisans, 102 lapins et 39 renards.

Un mot maintenant sur la chasse en général : Vous avez pu vous rendre compte à la lecture des quotidiens et revues spécialisées que les dates de fermetures sont très menacées. C'est pourquoi, chers amis chasseurs, il faut être très vigilants et vous tenir prêts pour d'éventuelles manifestations de masse en faveur de notre passion.

Ceci dit, le Bureau de l'ACCA se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 1998 à vous et à vos familles et une bonne fin de saison de chasse avec beaucoup de pigeons et de bécasses.

Le Secrétaire,
C. DANCRE

ETAT-CIVIL

- NAISSANCES

-
- BEGEAULT Sandra..... 16 juin
 - COULANGE Pablo..... 20 juin
 - LAFRECHOUX Tanguy..... 20 juillet
 - HUVELIN Quentin..... 23 septembre
 - BEAU Louis..... 16 novembre

- MARIAGES

-
- HUVEY Jérôme et ANDRE Sophie..... 12 juillet
 - LELONG Arnaud et HEBRAS Christelle..... 02 août

- DECES

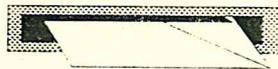
-
- MAILLET Veuve SAVIN Clémence..... 17 juin
 - DAUGER Veuve DEGUELLE Renée..... 02 juillet
 - GUIGNARD Veuve BRAULT Léontine..... 03 juillet
 - DUVERGER Firmin..... 07 juillet
 - LANDREAU André..... 20 juillet
 - SAULNIER Julien..... 26 juillet
 - ROY Gérard..... 22 août
 - LUCQUIAUD Veuve PREVOST Berthe..... 24 août
 - MAGNAN Veuve LUCQUIAUD Marie..... 01 septembre
 - SOULARD Veuve JOUSSEAUME Gisèle..... 28 août
 - LEBRETON veuve BUCHET Juliette..... 10 septembre
 - DELHOMME Epouse ROBERT Marie Madeleine..... 11 septembre
 - NOYER Jeannine..... 09 octobre
 - PIERRE Veuve BEAUFRETON Marie..... 10 octobre
 - GIRAUD Veuve SAINTURAT Solange..... 22 novembre
-

LA BOITE A IDEES

La Commission Communication et Information invite les personnes ayant des idées ou suggestions de toutes sortes sur la vie de la commune, à les faire connaître.

Pour cela, vous pouvez utiliser le coupon ci-dessous et le retourner :

- Soit à la Mairie dans une boîte prévue à cet effet,
- Soit à l'un des membres de la commission dont la liste figure dans le bulletin n° 1 de la Gazette.



Commission Information et Communication
Boîte à idées

